

Les Etats membres ont validé le plan d'actions en faveur de la biodiversité présente en avril 2017 par la Commission européenne. A l'occasion du Conseil environnement, ils se sont déclarés prêts à mieux appliquer les directives habitat et oiseaux.



© 357680 ANDRE CUZEL Le plus grand site Natura 2000 français est en Sologne sur plus de 346.000 ha

Réunis en Conseil le 19 juin, les ministres de l'Environnement des 27 états membres de l'UE ont validé le [plan d'actions en faveur de la biodiversité](#). Présenté en avril 2017 par la Commission européenne, ce plan vise à améliorer l'application des directives habitat et oiseaux. Ces deux textes constituent le socle de la politique européenne en matière de biodiversité. Ils se traduisent sur le terrain par le déploiement du réseau Natura 2000, une forme de protection accordée à certains territoires. Mais comme la [Cour des comptes européenne](#) l'a démontré en février 2017, ce réseau fonctionne mal. Le plan d'actions doit permettre de le relancer.

Un plan d'actions économiquement compatible

Les Etats membres ont globalement approuvé les 15 actions...

Source : [Biodiversité : les Etats européens se disent prêts à renforcer le réseau Natura 2000](#)